REGARD SUR 1906

Il serait d'autant moins intéressant, au début de cette année 1907, de reprendre par le détail les événements de 1906 dans le Nord, qu'on ne pourrait qu'indiquer, pour chaque heure de chaque journée, une continuation des moyens de persécution inventés par la Franc-Maçonnerie contre l'Eglise.

Aussi, pour éviter à nos lecteurs l'ennui de cette uniformité, avons-nous cru préférable de ne rapporter brièvement que la campagne des inventaires.

Sans doute, il y eut autre chose que de la persécution, mais quelque chose de passager et non constant comme la haine du Bloc contre le catholicisme.

Parmi toutes les mesures d'oppression imaginées par nos modernes inquisiteurs, celle des inventaires reste la plus odieuse, — par la profanation des églises, — la plus tangible, — puisqu'à l'heure qu'il est, les portes de toutes les églises françaises conservent les traces du pic et de la pioche de cantonniers, de soldats ou de pensionnaires de prisons — et la plus hypocritement scélérate, — puisque les catholiques ont tout lieu de craindre que l'exemple des grands ancêtres conduise, comme de leur temps, de l'inventaire à la spoliation et à la vente à l'encan.

***

Au début de janvier, lorsque les commissaires de police eurent accompli les formalités prescrites par la loi de séparation, les représentants de l'administration des Domaines, peu habitués à sortir de leurs bureaux, furent forcés d'agir en personne.

Ils allèrent aux églises, mais ils y apprirent vite comment les catholiques appréciaient leurs démarches.

Les sentiments de foi paraissaient se réveiller enfin.

Partout d'énergiques protestations furent élevées par les curés, et l'on vit un spectacle inconnu jusqu'alors, celui des fidèles applaudissant dans les temples mêmes les paroles de leurs pasteurs.

Une des plus importantes manifestations à cette première phase des inventaires fut celle de la paroisse Sainte-Catherine à Lille.

Plusieurs milliers de personnes, et des hommes, en majorité, s'étaient réunies dans l'église et aux alentours, bien avant l'heure fixée par le sous-inspecteur de l'enregistrement.

L'heure passée, M. le chanoine Danchy, doyen, monta en chaire et demanda si M. l'agent des Domaines était présent.

Un deuxième appel fut fait sans résultat.

Prenant à témoins les fidèles de l'absence de l'opérateur, le pasteur de Sainte-Catherine leur donna lecture de la protestation.

Cependant M. l'abbé Wattel, vicaire, indigné du sans-gêne de l'agent, invita plusieurs personnes à le suivre à la préfecture, afin de protester auprès du Préfet contre ce manque aux convenances.

Mais la foule suivit M. Wattel et ses témoins, et la manifestation, grossie par les amis de la liberté, prit bientôt de grandes proportions.

En vain les agents de police tentèrent-ils d'organiser un barrage. Ils furent débordés et ne purent défendre l'accès de la place de la République.

M. l'abbé Wattel se présenta devant la grille de la préfecture. Les agents voulurent le faire circuler, mais, fort de son droit, le vaillant prêtre tint ferme.

Il se dirigea vers l'entrée des bureaux, rue Jacquemars-Giélée.

Les portes avaient été fermées. Des bagarres éclatèrent, des arrestations étaient opérées et M. l'abbé Wattel insistait toujours pour pénétrer à l'intérieur.

M. Wattel réussit enfin à se faire conduire près du chef de cabinet du Préfet. Celui-ci reconnut qu'il y avait eu manque de délicatesse de la part de l'agent de l'enregistrement et assura qu'un nouvel avertissement serait envoyé.

La réception terminée, les manifestants revinrent vers la Grand'Place par le boulevard de la Liberté et la rue Nationale. Ils ne se dispersèrent complètement qu'après un Salut en l'église Sainte-Catherine.

Le lendemain, 20 janvier, et le surlendemain, des manifestations nouvelles se produisirent à l'occasion des visites des agents des Domaines, à Saint-Maurice, à La Madeleine et à Saint-Pierre-Saint-Paul. Des catholiques furent frappés et blessés plus ou moins sérieusement par des apaches, et des arrestations furent opérées, parmi lesquelles celle de M. l'abbé Wattel, qu'on avait sans doute à l'œil.

Le vicaire de Sainte-Catherine reçut bientôt une assignation à comparaître au tribunal correctionnel. Il avait, disait-on, outragé un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

Il fut condamné à cent francs d'amende.

***

A Paris et dans toute la France, la résistance aux inventaires s'affirmait de jour en jour, et mettait le gouvernement dans l'embarras.

Une note, émanant du ministère de l'intérieur, fut publiée à l'« Officiel ». Il était décidé qu'on tiendrait secrets jusqu'au dernier moment le jour, l'heure et le nom des églises où devraient s'accomplir les opérations de l'inventaire.

On commença à Lille, le 6 février, par l'église Saint-Maurice.

Ce fut une surprise, ce jour-là, mais il n'en fut pas de même les suivants.

La garnison de Lille fut mise sur pied pendant plusieurs semaines et occupée à former des barrages autour des églises. Puis les troupes, celles de Lille et des autres garnisons du corps d'armée, partirent en expédition dans tout le département.

Les catholiques se défendirent de toute leur énergie et, pour retarder l'effraction des portes et la violation de la maison de Dieu, employèrent toutes sortes de moyens de résistance.

Notons que le jour même, 8 février, du siège de l'église Saint-Michel, au moment où les opérations d'inventaire allaient se terminer, un violent orage éclata au moment où l'on y pensait le moins.

En même temps que les éclairs et coups de tonnerre se succédaient, la fine pluie qui tombait se changeait en grêle puis en neige abondante.

Le 19 février, de véritables scènes de révolution se passèrent à Comines.

Après une séance du Conseil municipal, deux ou trois cents individus se répandirent dans les rues, y provoquèrent les citoyens, y semèrent le désordre et commirent sur leur passage d'inqualifiables attentats à la propriété d'autrui.

Le lendemain matin, comme pour augmenter en ville la surexcitation et l'indignation, des gendarmes à cheval entourèrent l'église et, pendant la messe, une dizaine de gendarmes firent irruption par le petit portail, le grand portail étant resté fermé.

Des catholiques qui protestaient furent arrêtés séance tenante, et à la sortie de l'église, M. l'abbé Derville, vicaire, fut empoigné à son tour, au milieu de la foule.

Quelques jours auparavant, Mme Tideca, de Comines-Sainte-Marguerite, avait été mise en état d'arrestation pour avoir touché de son parapluie le chapeau du commissaire.

Le 23 février, l'inventaire eut lieu à la cathédrale de Cambrai.

Un bataillon du 1er de ligne, un escadron de cuirassiers, toute la police de Cambrai et des forces de gendarmerie barrèrent toutes les rues qui aboutissent à la place Saint-Sépulcre.

Le sous-préfet de Cambrai opérait lui-même.

Quand, après avoir fracturé les portes, le cortège officiel put pénétrer dans la basilique, il se trouva devant Mgr l'Archevêque, les vicaires-généraux et le chapitre.

Mais les hommes du gouvernement passèrent devant Mgr Sonnois sans s'arrêter. Ils prirent une nef latérale et firent le tour de l'église, cherchant à esquiver la protestation du vénérable Archevêque.

Mgr Sonnois se rendit près de la sacristie.

Le commissaire, le sous-préfet, le receveur d'enregistrement, précédés de gendarmes et d'agents, essayèrent de sortir par où ils étaient entrés.

Les catholiques s'y opposèrent et voulurent obliger la bande à écouter les revendications de Sa Grandeur, par l'organe de M. le vicaire-général Carlier.

Une terrible poussée se produisit ; Monseigneur, au milieu de la bagarre, heurté et bousculé de tous les côtés, allait se trouver mal.

M. le chanoine Delplanque, heureusement, parvint, avec l'aide de MM. les vicaires-généraux, de quelques prêtres et laïques, à dégager l'auguste vieillard de la bagarre et à le transporter dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce, où il eut une syncope.

La bagarre continua à la sortie. Plusieurs élèves de l'Institution Notre-Dame de Grâce eurent l'honneur d'être distingués, arrêtés et conduits au tribunal correctionnel pour y être condamnés.

L'indignation des catholiques du diocèse allait croissant.

Partout les inventorieurs rencontraient une résistance de plus en plus en plus opiniâtre et de graves événements étaient à craindre.

Les agents du fisc avaient à peine fait leur première visite que les églises étaient fermées, barricadées et fortifiées.

A Tourcoing, le 6 mars, de graves bagarres éclatèrent, des apaches jouèrent du couteau et du révolver et notre correspondant fut lui-même victime d'une lâche agression.

Dans les Flandres, l'exaspération des esprits était au paroxysme. Pour en donner une idée, il suffit de rappeler les manifestations qui avaient lieu à l'Abeele, hameau de l'extrême frontière, dans l'attente des inventorieurs.

Quarante paysans s'étaient formés en compagnie et s'étaient munis de fourches et de gourdins pour recevoir les gendarmes et les agents du fisc.

A Bœschèpe, le 6 mars, un ouvrier, tueur de bêtes, Géry Ghysel, fut tué dans l'église par une balle de revolver. Nous avons, à cette époque, narré en détail toutes les circonstances de ce drame, qui détermina la chute du ministère Rouvier.

L'assassin de Ghysel ne fut jamais inquiété.

Deux jours après l'événement de Bœschèpe, il fallut faire le siège de l'église d'Halluin.

Quatre à cinq cents catholiques y étaient enfermés et repoussèrent vaillamment les assaillants.

Au dehors, des milliers de personnes approuvaient la résistance.

Au moment où tout était à craindre et où, on l'a dit, les soldats s'apprêtaient à donner l'assaut en armes aux défenseurs de l'église, arriva une dépêche de la préfecture, ordonnant de surseoir à l'inventaire.

Nous n'avons mentionné que les cas les plus saillants de résistance ; ils ne donnent qu'un pâle aperçu de l'état de fièvre qui avait saisi les catholiques.

Devant les tribunaux furent traduits de nombreux fidèles, qui furent le plupart du temps condamnés sans sursis, à la prison ou à de fortes amendes.

Le gouvernement, à la suite de l'assassinat de Bœschèpe, prit enfin le parti de laisser les gens tranquilles.

Pendant quelque temps encore, les catholiques des paroisses où l'inventaire n'avait pas été fait, demeurèrent sur leurs gardes, et le calme — un calme tout relatif — parut renaître.

L'attention publique avait été sollicitée aussitôt vers d'autres événements, la catastrophe des mines de Courrières, où onze cents mineurs trouvèrent la mort.

La grève des soixante-dix mille ouvriers du bassin houiller suivit cette catastrophe.

***

Vers la mi-novembre, on annonça la reprise des inventaires.

Des ordres furent envoyés de tous côtés prescrivant la mobilisation des troupes, pour marcher à une nouvelle attaque des églises.

Les premiers inventaires eurent lieu par surprise, le 20 novembre, à Marquette-lez-Lille, Herlies, Wieres, Bousbecque, Halluin, Roncq, Linselles, Armentières, Bondues, Estaires, Merville, Bailleul, et ailleurs ; mais, quand on eut le temps de s'organiser, la défense ne laissa pas d'être vigoureuse.

Les églises qui restaient à inventorier étaient, du reste, celles qu'il aurait été le plus difficile de prendre au mois de mars.

A Fournes, les gendarmes et les soldats durent chasser les habitants de l'église ; à Verlinghem, des pierres furent lancées du haut du clocher ; à Doulieu, M. Bethléem, vieillard de 73 ans, fut arrêté sous un faux prétexte et conduit en prison ; à Bersée, la population, hostile aux agents du Bloc, voulut renverser la voiture du percepteur ; à Wasquehal, M. l'abbé Camerlynck fut arrêté pour avoir décoiffé le commissaire, pendant que le citoyen-maire de cette commune se livrait à des voies de fait sur un autre vicaire, M. l'abbé Fogt.

Les tribunaux sévirent de nouveau contre les catholiques, sans la pitié, ni l'indulgence dont ils ont coutume d'user vis-à-vis des apaches.

A Saint-Jans-Cappel, un officier du 9e régiment d'infanterie, le capitaine Magniez, ayant été requis par le commissaire de police, de laisser fracturer la porte de la sacristie par les soldats, refusa nettement de se prêter à l'accomplissement de ce sacrilège.

Relevé de son commandement et puni des arrêts de rigueur, le vaillant officier fut bientôt conduit à Lille, pour y comparaître devant le conseil de guerre.

La séance se tint le 18 décembre, sous la présidence du colonel Peuillard, de la gendarmerie.

Le capitaine Magniez fut reconnu coupable à l'unanimité et, à la majorité, des circonstances atténuantes lui furent accordées.

Il fut, en conséquence, condamné à la destitution.

Le capitaine Magniez fit, devant ses juges, une belle déclaration, dont nous voyons encore une fois citer le texte, parce qu'elle donne une idée du grand caractère de ce soldat :

« Seul responsable, dit le capitaine, je prends la responsabilité de tout. Chrétien dans l'âme, j'aimerais mieux être fusillé sur place que de commettre un sacrilège ou de commander de le commettre. Nul n'a le droit de commander certains actes dont l'exécution viole la conscience de tous les catholiques. Ce serait pour moi renier mon baptême et me rendre parjure des serments de ma première communion. Je n'ai pas le droit d'être parjure et nul n'a le droit de me commander de l'être. »

***

L'année devait se terminer par de nouvelles vexations à l'égard des catholiques.

En vertu d'une circulaire du ministre Briand, les commissaires de police se mirent en route, encore vers les églises, pour aller dresser procès-verbal aux curés et vicaires, coupables, un beau jour, d'avoir — comme les jours précédents — célébré leur messe. Les curés désobéissaient, paraît-il, à la loi de 1881 sur les réunions publiques.

Le Souverain-Pontife ayant interdit de faire une déclaration avant l'exercice du culte, les curés et vicaires avaient tout simplement obéi au chef des catholiques, qui n'est pas le ministre Briand.

Le 26 décembre, les trois séminaires de Cambrai furent envahis par la troupe, après effraction des portes, la Chapelle du Grand-Séminaire fut profanée par le sous-préfet et des soudards et Mgr Delamaire, coadjuteur de Mgr Sonnois, fut arrêté.

Mgr le Coadjuteur avait, en protestant contre l'acte qui s'accomplissait, frôlé l'épaule du sous-préfet, qui se déclara outragé.

Comme aux jours de la Révolution, Mgr Delamaire fut sur le champ interrogé par le juge d'instruction et envoyé au tribunal.

Il en sortit condamné à vingt-cinq francs d'amende sans sursis.

C'était sans doute un moyen, mais un petit moyen, de faire expier au courageux prélat les réconfortantes paroles qu'il adressait aux catholiques du diocèse, au Congrès, et le cri qu'il avait poussé à l'Hippodrome, alors qu'il était encore évêque de Périgueux : « La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi ! »

« Le Franc-Maçon, voilà l'ennemi ! » pour les catholiques et les indépendants, dès le début et au cours de cette nouvelle année... et des suivantes.

Et plaise à Dieu qu'il nous donne bientôt la victoire, pour le salut de notre malheureux pays !

BIBLIOGRAPHIE

Le Labyrinthe du monde et le paradis du cœur, par Komensky. — Adaptation française par M. de Crayencour. — Lille, René Giard, in-16 de 331 pages : 2 fr. 50, franco, 3 fr.

La Fontaine est notre écrivain classique par excellence : la mise en scène, la vie de ses personnages est le charme de l'enfance et l'âge mûr — comme l'a démontré M. Taine — y saisit sur le vif le tableau complet de la société. Quel est le Lafontaine des autres pays que la France ? La Bohême a le sien : Komensky, sous une forme dramatique a dépeint un demi-siècle avant que La Fontaine ne se mettait à l'œuvre, la société bohémienne de l'époque de la guerre de Trente ans, et un peu aussi la société de tous les temps. Son livre intéresse l'enfance, porte à la réflexion l'âge mûr, il est encore aujourd'hui le livre classique de la Bohême.

C'est ce livre que M. de Crayencour présente aujourd'hui au public français. Le public anglais à qui il a été révélé il y a quelques années y a pris goût ; les Français qui aiment une lecture suggestive y trouveront bien des charmes.

La Vertu. — *Conférences et retraite* données à Notre-Dame de Paris durant le Carême 1906, par le Chanoine E. Janvier. In 8 écu, 4 fr. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e).

Le quatrième volume de l'*Exposition de la Morale catholique* par le M. Chanoine Janvier, l'éloquent conférencier de Notre-Dame, vient d'être livré à la publicité. C'est la Vertu qui constitue le sujet de cet ouvrage. Il est superflu de dire qu'ici encore M. le Chanoine Janvier excelle par la sûreté de sa doctrine appuyée sans défaillance d'un instant sur l'inébranlable autorité de Saint Thomas d'Aquin, par la limpidité de ses exposés, par la netteté vigoureuse de sa parole. Les auditeurs de Notre-Dame le savent, les lecteurs de ce livre en auront un évident témoignage.

La retraite de la Semaine Sainte complète cet enseignement en enviseugeant le degré de la vertu parfaite, la naissance, le développement, la décadence, les fruits des vertus.

Comme aux autres Carêmes, la Passion du Vendredi-Saint clôt le cycle des Conférences par une remarquable étude de Notre Seigneur Jésus-Christ dans ses souffrances, modèle inépuisable des vertueux, leur idéal suprême.

De substantielles notes, dont plusieurs sont de récites dissertations très documentées, achèvent heureusement de situer la doctrine exposée en désignant ses adversaires et ses docteurs, en précisant leurs pensées.

Sainte Brigitte de Suède. *Sa vie, ses révélations, son œuvre*, par la comtesse de Flavigny. — Troisième édition. Un vol. in 8° carré. 4 fr. Librairie Oudin, rue de Condé, 24, Paris.

Sainte Brigitte de Suède est une figure unique dans l'histoire. Elle est le modèle des épouses et des mères ; elle fonde l'ordre du Saint-Sauveur, qui donne à sa patrie un renouveau de vie chrétienne ; son amour profond pour le Christ libérateur, l'élève à un degré rare d'union mystique ; ses révélations en font une émule des prophètes ; passionnée pour les intérêts de l'Eglise, elle contribue puissamment à faire quitter aux Papes le séjour d'Avignon.

Lorsque parut, en 1892, le livre de Madame de Flavigny, il fut très remarqué, à cause de sa documentation riche et précise, de son exactitude théologique et philosophique, et de l'harmonieuse beauté de son style. Cette édition nouvelle n'est pas une simple réimpression ; plusieurs parties ont reçu des développements, et l'auteur a utilisé les nombreux travaux suédois relatifs à sainte Brigitte, qui ont été publiés au cours de ces dernières années.

Comme valeur scientifique, c'est un ouvrage de premier ordre. Et parce qu'il fait pénétrer jusqu'à l'âme même de la sainte, comprendre et admirer sa vie intérieure, il est éminemment propre à faire aimer et servir Jésus-Christ.

Chez les Jaunes par le Conseil Fédéral de la fédération syndicale de l'industrie tourquennoise.

Ce livre, comme l'indique la noble déclaration qui lui sert d'avant-propos, ne contient ni phraséologie creuse ni attaques contre les personnes, mais le simple et éloquent exposé des longs efforts du prolétariat de Tourcoing pour conquérir l'indépendance, les incidents de sa vie syndicale, les principes qui ont guidé sa propagande (conseils du travail, réduction normale de la journée, retraites ouvrières, caisses de chômage, vie à bon marché, règlementation du droit de grève, etc) Nous assistons aussi au triomphe mérité par six ans de luttes.

Quel bel exemple à proposer aux ouvriers conscients qui souffrent de la tyrannie imposée par les sectaires du socialisme étatiste !

Un volume in-18. Prix : 2 fr. 50 — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris — 6e.

Saint Antoine de Padoue d'après les documents primitifs, par le R. P. Léopold de Chérancé. In-12, portrait... 2 fr. (Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris).

Quatorze mille exemplaires de l'édition précédente de cet ouvrage ont été vendus. C'est dire ses qualités, son charme et son intérêt. Celle-ci ira plus loin encore, car l'auteur s'est fait un devoir de restituer à Saint Antoine sa physionomie originale à l'aide de la critique moderne et des documents inédits remis en lumière.

La Résistance Passive, par B. de Chelles. In-8° coquille de 144 pages. 10, rue Saint Christoly, à Bordeaux. Prix : 2 francs net ; 2 fr. 25 franco.

La loi du 9 décembre 1905 a modifié de fond en comble la situation légale du clergé et il semble bien qu'un peu de désarroi en ait été la conséquence. Il paraissait difficile, au surplus, qu'il en fût autrement.

M. B. de Chelles vient de publier, avec la haute approbation de Son Eminence Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, un traité complet, sûr, pratique, concernant le *Nouveau Régime des cultes par le droit commun*. — Le curé y trouvera la ligne de conduite qui doit le faire légalement inattaquable, la solution des difficultés courantes si multipliées et si épineuses parfois, l'ensemble des connaissances juridiques dont il ne peut se passer dans les circonstances actuelles. Avec *la Résistance passive* il possédera une véritable « Somme des droits et obligations du clergé en temps de séparation ».

L'Antimilitarisme, par Henri Tridon. — Chacun sait quels progrès inquiétants cette doctrine funeste a faits depuis quelques années dans notre pays ; les derniers désordres et actes d'indiscipline auxquels ce sont livrés des réservistes au cours des dernières manœuvres prouvent que le pacifisme scientifique qui planait dans les régions sereines de la philosophie est descendu sur le terrain révolutionnaire. Alors que l'Hervéisme est repoussé en Suisse et inconnu dans les autres pays d'Europe et d'Amérique, il sévit chez nous avec une intensité inquiétante.

A l'aide de documents dont l'authenticité est inéniable et dont les sources sont toujours indiquées, l'auteur de l'*Antimilitarisme* a montré le mal qu'ont déjà fait et celui que préparent les théories, jadis honteusement conspuées, aujourd'hui s'affichant et quasi-triomphantes, d'Hervé et des antipatriotes.

Cette petite brochure que tous les bons Français voudront lire vient à son heure.

Prix : 2 fr., franco-poste.

En vente à l'Imprimerie Moderne, 11, rue d'Autriche, Tunis.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 1er janvier

Lanmion, goel. Mildred, 79, orge.
Melbourne, v. ang. Agamemnon, 1468, dm.
Londres, v. ang. Auricula, 412, dm.
Hull, v. ang. Héro, 331, dm.
Castellane, vap. norv. B-A Broch, 560, oranges.

du 2 janvier

La Pallice, v. Ville-de-Marseille, 756, dm.
Bordeaux, v. Jeanne-d'Arc, 464, dm.
Nouvelle-Orléans, v. ang. Whitefield, 1560, dm.

SORTIES du 1er janvier

Anvers, v. ang. Joshna-Nicholon, 1191.

du 2 janvier

Bordeaux, vap. Gouverneur-Bailey, 737, dm
Amsterdam, v. holl. Delfland, 2710, dm.

ARRIVAGES ET DÉPARTS

St. V.-de-Valenciennes est parti de Cette le 1er allant à Bordeaux ; st. V.-de-Carthage est arrivé à Tunis le 30 ven. d'Oran ; st. V.-de-Lorient est arr. à Dunkerque le 31 v... d'Anvers ; st. V.-de-Cette est arr. à Alger le 2 ven. de Philippeville ; st. N. Verberckmoes est arr. à Dunkerque le 1er ven. de St-Nazaire ; st. P-Leroy-Lallier est parti de Dunkerque le 1er allant à Alger.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Glasgow 31, st. ang. Brazilian	Dunkerque
Shields 31, st. Magdalina Fisher	id.
Yokohama 28, st. fr Am. Exelmans	Kobe
Rouen 31, st. ang. Appleton	Shields
Bordeaux 30, st. fr Pervenche	Pasages
Oran 30, st. fr Lakmé	Rouen
Cardiff 30, st. fr Le Gouet	St-Brieuc
St-Nazaire 30, c. fr Bretagne	Vannes
Lisbourne 30, st. fr Kervor	Granville
DÉPARTS :	ALLANT A :
Blyth 30, bge g fr Emilie	Dunkerque
Par 31, g. ang. Mary-Ann	id.
Ipswich 31, st. ang. Tintara	id.
Tuga 27, st. Boira	id.
Liban 26, st. dan. Klampenberg	id.
Iquique 23, 4m. fr Adolphe	id.
Coroueï 27, st. ang. craigvar	R U ou Cont

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre (le kilo)			Œufs (le mille)			Pommes de terre (les 100 kilos)		
Paris, 26 décembre (pour comparaison)	Normandie	3 40	5,02		Normie	Picardie	Midi nouv.	55...	70...
	Bretagne	3,30	3,50	extra	170 166	175 192	Hollande	12...	16...
	Touraine	3,50	3,90	gros	120 150	150 170	Sauc. r.	10...	12...
	Nord et Est	3,40	3,60	ordre	... ...	130 150	rondes bât.	10...	12...
Lille, 2 janvier	3,20 à 3,60		le kilo	18... à 20...		le cent	8... à 9...		les 100 k.
Aire	3... à 3,70		le kilo	3,50 à 4...		le quart.	4... à 9...		les 100 kil.
Armentières, 31 décem	4 00	....	»	19,20	....	le cent.	9...	....	»
Avesnes, le 7 décemb.	1,60	1,70	le 1/2 k.	4,20	4,50	le quart.	7...	....	»
Bailleul, 31 décembre	1,80	....	»	19,50	....	le cent.	8,50	....	»
Bergues, 24 décembre.	3,60	....	le kilo	3,75	....	le quart.	7,20	....	»
Bourbourg, 18 décem.	3,50	3,60	»	4,50	5...	»	7...	9...	»
Courtrai, 3 décembre.	1,59	1,61	le 1/2 k.	3,95	4,20	»	6...	6,25	»
Cassel, 6 décembre	1,50	1,65	»	4...	4,20	»	....	....	»
Cambrai, 22 décembre	1,60	1,70	»	3,50	4,60	»	9...	10...	»
Cysoing, 18 décembre.	1,70	....	»	4,60	....	»	8...	....	»
Etreuungt, 18 décembr.	1,50	1,60	»	3,90	4...	»			
Fourmies, 15 décemb.	1,70	1,80	»	4,40	....	»			
Haubourdin, 28 déc.	2,30	....	»	5...	....	»	....	....	»
Hazebrouck 17 decem.	1,55	1,70	»	3,50	4,20	»	....	....	»
Hirson, 3 décembre	1,70	1,80	»	4,55	....	»			
Landrecies, 17 novem.	1,60	1,65	»	4...	....	»			
Lannoy, 24 décembre.	1,90	....	le kilo	2,30	....	le 1/2 q.			
Le Cateau, 15 décemb.	1,80	1,90	le 1/2 k.	4,50	5,20	le quart			
Merville, 26 décembre	2,05	....	»	....	....	»	5,00	7...	»
Orsy, 18 décembre	1,70	1,75	»	4,25	4,50	»			
Seclin, 30 décembre	2,00	....	»	4,75	....	»	0,10	....	le kilog.
Solesmes, 27 décembre	1,70	....	»	3,80	....	»	8...	....	les 100 kil.
Somain, 28 décembre	2,00	....	»	0,20	pièce	»			
Valenciennes, 29 déc.	1,70	....	»	5,20	....	»	0,10	....	le kilog.
Wasquehal, 28 décemb.	1,80	....	»	2,40	le demi-quart.				

COMPAGNIE DES MINES DE HOUILLE DE MARLES

Société Civile. — Siège Social : 7, rue Paul Baudry. — PARIS

ÉMISSION

de 12.000 Obligations de 500 fr. 4 0/0.

Intérêt annuel de 20 francs payable le 2 Janvier et le 2 Juillet sous déduction des impôts actuels et futurs

Amortissement au pair en 40 années à partir de 1915

La Compagnie a la faculté d'anticiper les époques de remboursement, mais seulement à partir de 1915 ; elle pourra à toute époque racheter les titres en Bourse.

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

PAYABLE { 245 Francs à la répartition du 23 au 31 Janvier 1907. / 245 Francs le 6 Janvier 1908.

Les souscripteurs recevront des titres provisoires munis de deux coupons de chacun 5 francs aux échéances des 1er Juillet 1907 et 2 Janvier 1908 : ces titres seront, après le dernier versement, échangés contre des titres définitifs, nominatifs ou au porteur à la demande des souscripteurs, munis de coupons portant jouissance du 2 Janvier 1908.

Les versements en retard seront passibles d'un intérêt à 5 0/0 l'an.

Après trois mois de retard, les titres pourront être vendus en Bourse aux risques et périls des souscripteurs.

Un droit de préférence est réservé aux sociétaires ; chacun d'eux pourra souscrire autant d'obligations qu'il lui conviendra ; ceux qui ne désireraient pas user de leur droit pourront en disposer au profit d'autres sociétaires. Une répartition sera faite par les soins du Conseil d'administration, en tenant compte à la fois du nombre de parts possédées par chaque sociétaire et du montant de la souscription après prélèvement d'une quantité suffisante pour assurer au moins une obligation à chaque souscripteur.

Si après ces attributions le nombre d'obligations demandées excède le nombre de titres mis en souscription, il y aura réduction proportionnelle.

Les formalités seront remplies pour l'admission de ces titres à la cote de la Bourse de Lille.

Les Souscriptions seront reçues du 5 au 15 JANVIER 1907

chez MM. Henri Devilder et Cie, rue du Priez, à Lille et dans leurs Succursales : AMIENS, ARMENTIÈRES, BÉTHUNE, CALAIS, COMINES, HAZEBROUCK, ROUBAIX, SAINT-OMER, TOURCOING ;

à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris, 9, rue Bondreau ;

à la Société Général- de Crédit Industriel et Commercial, à Paris, 66, rue de la Victoire ;

chez MM. Henrotte et Muller, à Paris, 20, rue Chauchat.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

2 janvier 1907.

Lins. — Très petites affaires par suite des fêtes et du mauvais temps, mais prix toujours bien tenus. En lins de Russie les transactions ont été assez importantes en lins rouis à terre à prix en hausse.

Etoupes. — La demande s'est portée de préférence sur les beaux genres supérieurs dont les prix sont très irréguliers.

Chanvres. — Affaires insignifiantes mais prix toujours en hausse.

Fils. — Affaires très actives à prix en hausse.

Jutes. — Les affaires sont toujours très suivies et les prix en hausse.

Toiles. — Petites affaires à prix très fermes.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » » 60,50 ; les pain n° 1 : 61.50 ; n° 3 : » » ; Cuite 1er jet ; 24... à » » 88° » » à » ....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 39,75 et .....

Armentières, 31 décembre.

Farine, 100 kilos.		30 —
Seigle, »		18 —
Orge, »		17 50
Maïs, »		16 50
Avoine, »	nouvelle	19 50
— »	vieille	— —
Son, »		—
Féverolles, »		.. —
Fèves, »		19 —
Blé bl., l'hecto		17 50
Blé roux »		17 25
Pois, »		22 —
Haricots, »		48 —

Bailleul, 31 décembre

Avoine	21...	Foins	6...
Haricots	41...	Paille	5...

Merville, 26 décembre.

Avoine	» »	19... à	....
Paille de froment	les 1000 kilos	33...	....
Paille d'avoine	» »	25...	....
Froment Vieux	les 80 kilos	....	....
Froment Nouveau	» »	17,50	17,75
Haricots Lingots	les 85 kilos	43...	43,50
Haricots Gros-Pieds	» »	....	....
Pois Verts	» »	25...	....

BERGUES, le 31 décembre 1906. — Marché veille de fête, peu de monde. Blés peu offert, cours 17,50.

Haricots, cours 32 aux 85 kilos nets.

Cours grains exotiques, engrais : Mais Plata Jaunes 15 fr., orges Algér. 16 fr., orges Danube 17 fr., seigle Danube 16 fr. 75, avoines allemandes 16.75. Lebau 19. Fèves anglaises 21 fr.

Nitrate 26 fr. 75 ; sulfate 31.

Valenciennes, 28 décembre.

Blé roux	80 kilos	16...	16,75
Sucre blanc en morceaux		62...	66,50
Sucre roux		22,25	23,75
Sons	100 kilos	14...	14,50
Seigle	100 kilos	16,50	16,75
Orges		17,50	18...
Escourgeons, l'hectolitre		18...	18,50
Tourteaux de lin, fer choix		20...	20,50
— de colza bonne qual.		12,75	13,75
— de colza		11,50	11,75
— de rizin		9,25	....
Engrais sang et viande		18,50	....
Sulfates d'ammoniaque		30,50	31,...
Nitrate		25,50	....

Taxe du pain

Le kilog de pain blanc, 1re qual. 0,34
Le kilog de pain bis 0,29

Fourrages, les 100 kilogs

	1re qual.	2e qual.
Foin	55...	.....
Trèfle	75...	.....
Luzerne	75...	.....
Paille de blé	50...	.....

Marché aux bestiaux

Espèces	Amenés	Entrés	1re qual.	2e qual.
Bœufs	40	0,95	0,85	0,70
Vaches	60	0,80	0,70	0,60
Taureaux	125	0,70	0,60	0,50
Veaux	10	1,35	1,25	1,10
Moutons	...	1,10	....	....

PAPIER FAYARD

UN SIÈCLE de SUCCÈS. — Remède souverain contre les RHUMES, DOULEURS, IRRITATIONS de POITRINE, LUMBAGOS, RHUMATISMES, INFLUENZAS, BRULURES, PLAIES et BLESSURES. *Toujours excellent contre Cors et Œils-de-Perdrix.* Exiger : FAYARD, BLAYN & Cie, Paris. Détail : Toutes Pharmacies.

UNE VICTOIRE

C'est vraiment une victoire que vient de remporter le docteur J. Rédier de Lille, en découvrant cette merveilleuse liqueur « AIGUE D'OR » qui guérit de façon certaine les maux de dents et les névralgies ; c'est une victoire définitive sur cet affreux mal qui a déjà fait couler tant de larmes, qui fait endurer de longues et si terribles souffrances.

Essayez l'*Aigue d'Or*, ou bien si vous n'êtes pas confiants (ce qui est permis) écrivez à M. Bonneau, pharmacien à Lille, il vous indiquera de nombreuses personnes, qui ayant été guéries par l'*Aigue d'Or*, pourront vous convaincre.

La Maison SOYEZ Père, Lille, possède un choix de Couvertures de voyage des meilleures Fabriques françaises. Téléphone. 1

Le Docteur **DOGNIAUX**, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux

Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET-Belgique, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Aumôniers

C'EST LA MÊME CHOSE !

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, en leur servant un autre produit

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose, attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place.....???

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le BANYULS-TRILLES et à exiger l'étiquette sur la bouteille.

Cidre extra, [illegible]

Le Guérit-Cors Gobert guérit radicalement sans le secours d'aucun instrument tranchant : cette préparation ne peut déterminer aucune inflammation. Dépôt : *Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise.*

BOURSE D